




Intitulé :

« PROGRAMME D'APPUI A LA MOBILITÉ POUR CRÉER DES PROJETS ET DE RÉSEAUX DE RECHERCHE »



“Programa de apoyo a la movilidad científica para crear proyectos y redes de investigación”

FRANCIA — AMÉRICA CENTRAL

Para investigadores y directores de programas de centros de investigación en:

- ◆ Salud y bioseguridad
- ◆ Recursos hídricos
- ◆ Ciudad sostenible
- ◆ Energías renovables
- ◆ Tratamiento de los residuos

Info: www.institutfrancais-ifac.com Mandar los expedientes a: contact@institutfrancais-ifac.com

1.- OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le présent programme, ciblé sur la mobilité entre la France et l'Amérique centrale, assignera les objectifs spécifiques suivants :

- Le programme contribuera à développer et renforcer les programmes et les réseaux de recherche entre les établissements d'enseignement supérieur et les centres de recherche d'Amérique centrale, et les centres de recherche liés en priorité aux universités françaises et à l'Institut Pasteur.
- Il mettra l'accent sur la mobilité des chercheurs et des directeurs de programmes et/ou des réseaux de recherche des institutions d'enseignement supérieur, et centres de recherche.
- Il fournira un cadre pour améliorer la connaissance mutuelle entre les établissements français et d'Amérique centrale, la formation académique des étudiants et la mise en place de projets de recherche conjoints.

2.- NATURE DU PROGRAMME

- Le programme prévoit un soutien financier à la mobilité des chercheurs et des directeurs de programmes et/ou des réseaux de recherche d'Amérique centrale, et des chercheurs et directeurs de programmes, et/ou des réseaux de recherche liés en priorité aux universités françaises et à l'Institut Pasteur.
- La coopération entre ces institutions et les centres devra définir un cadre permettant de mettre en œuvre un programme de recherche et de développer, par la suite et dans la mesure du possible, des formations et des échanges au niveau master et doctorat.
- Le financement sera destiné à apporter une aide pour des courts séjours pouvant aller jusqu'à un mois.
- Les domaines de connaissances prioritaires sont les suivants :
 - **Santé et biosécurité**
 - **Ressources hydriques et pollution des cours d'eau**
 - **Ville durable**
 - **Energies renouvelables**
 - **Traitement des déchets**

3.- MODALITÉS

- Les candidats répondront un appel à candidature publique annuel, publié par l'IFAC et relayé en France et en Amérique centrale par nos partenaires institutionnels, pour que les institutions d'enseignement supérieur et les centres de recherche puissent présenter leurs candidats selon un cahier des charges.
- L'appel à candidature sera destiné aux institutions d'enseignement supérieur et aux centres de recherche français (dont l'Institut Pasteur) et d'Amérique centrale qui souhaitent créer ensemble ou consolider un programme conjoint de recherche.
- Cette mobilité pouvant s'effectuer dans les deux sens.

4.- FINANCEMENT ET CANDIDATURE

- Attribution d'un financement par candidat : 1 billet d'avion aller/retour, une allocation séjour scientifique (demi-mois : 1 100 euros, taux paramétrique Campus France)
- Cahier des charges et éléments du dossier à remettre :
 - CV du candidat
 - Présentation du projet de recherche (1 page)
 - Présentation des Institutions partenaires et des contacts (1 page)
 - Agenda de travail et dates de mobilité (1 page)
 - Lettre de manifestation d'intérêt de l'institution partenaire et de l'institution d'origine
- Les dossiers de candidatures doivent être adressés au courriel suivant :

contact@institutfrancais-ifac.com

5.- DATES ET CALENDRIER

- **Un premier appel à candidature sera lancé le lundi 19 mars 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018**
- **Publication des résultats le lundi 27 août 2018**
- **Première mobilité comprise entre le 15 septembre et le 15 décembre 2018**